

Le 12 mars 2014

## INFOS RETRAITES

### Actualités de la Banque de France

Les discussions se poursuivent entre la Banque et les syndicats sur la nouvelle organisation de la filière fiduciaire qui va déboucher sur de grands centres forts en dehors des locaux traditionnels. La majorité des syndicats est contre cette nouvelle organisation, notamment la création à la Courneuve d'un centre regroupant les caisses de Nanterre, Créteil, Marne-la-Vallée, Saint-Denis et la Direction des affaires fiduciaires. Le SNABF Solidaires se bat pour obtenir de meilleures conditions de travail dans ces centres forts notamment la prise en charge de la pénibilité, si la Banque persiste dans ses projets.

Le contrat de 5 ans de notre mutuelle arrive à expiration, la SMCC est soumise aux contraintes des appels d'offres publics, elle présente donc à nouveau sa candidature auprès de la Banque avec des améliorations et de nouvelles offres de services. Bien entendu d'autres mutuelles ou assurances lorgnent sur ce contrat, les retraités du SNABF Solidaires soutiennent notre camarade Eric Habif, président de la SMCC, dans sa démarche au service de tous.

Nous sommes toujours en attente d'une réunion de la commission « retraités » du CCE qui devrait déboucher sur une entrevue avec le Gouverneur. Nous souhaitons vivement mettre la Banque face à ses responsabilités en tant que caisse de retraite, notamment en ce qui concerne la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées.

### Actualités économique et sociale

Selon le vieil adage « qui veut tuer son chien dit qu'il a la rage » de nombreuses rumeurs circulent sur internet et dans les médias, nous en avons encore eu la preuve avec l'article mensonger des « échos » sur la Banque de France. Le Conseiller Général représentant de Personnel, Michel FELCE, a fait un courrier rectifiant les propos du journaliste.

Un autre exemple de désinformation : le déficit des régimes de retraites, une somme globale est diffusée dans les médias, mais jamais la répartition de ce déficit n'est divulguée. Qui connaît la compensation et surcompensation inter-régimes ? Selon les derniers chiffres pour 2012, le régime général (CNAV) verse 4 600 millions d'euros, la caisse des agents des collectivités locales 1 370, les fonctionnaires d'Etat 735, la Banque de France 1,5 million d'euros (ce qui est beaucoup compte tenu du nombre de salariés). Au profit de quelles caisses ces milliards sont versés ? Principalement les caisses des commerçants 874 millions d'euros, des artisans 359, la MSA salariés 2 182, la MSA exploitants 3 734 millions d'euros. En résumé les salariés payent en partie la retraite des non salariés. Il ne s'agit pas d'être contre la solidarité inter-régimes, mais de rappeler qui payent et qui reçoit. C'est pourquoi nous nous insurgeons lorsque des projets font état de prélèvements supplémentaires sur les retraites et qu'une fois encore les retraités sont montrés du doigt et traités de privilégiés.

Connaissez-vous la « silver économie » ?

La « silver économie » c'est vous, c'est moi, en effet n'osant employer le mot français « argent » qui a deux significations : le métal et la monnaie, on emploie ce mot anglais qui, parait-il, fait référence à nos cheveux gris ! Tous les économistes s'accordent pour dire que le boom des retraités est une source de croissance, donc de profits, pour la société et les entreprises. Dans le projet de loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement de la population » il y a certes de bonnes idées, mais se profile également le creusement des inégalités entre les retraités qui auront les moyens de vivre une retraite paisible et ceux qui n'auront que les subsides de la solidarité pour ne pas tomber dans l'exclusion et la pauvreté.

Car les chiffres sont parlants :

- Arrivée de 375 000 personnes âgées dépendantes supplémentaires en EHPAD à l'horizon 2040,

- Dégradation du ratio aidants-dépendants : la génération baby-boomers passant du statut d'aidant à celui de personne âgée, cumulé à la baisse du taux de fécondité à partir de 1975.

Le secteur sanitaire et social représente une masse salariale de 20 milliards d'euros dont une grande partie, en progression constante, concerne les personnes âgées. C'est un secteur qui peut offrir de nombreux emplois et contribuer à la diminution du chômage, si l'Etat accepte de prendre en charge tous les besoins des retraités.

Il a osé !

Pierre Gattaz le patron du MEDEF réclame 100 milliards de baisse de charges contre la création d'un million d'emplois, ce qui met le coût d'un emploi créé à 100 000 euros. Une précision 100 milliards c'est 4 millions de SMIC.

### **Actualités de l'UNIRS (Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires)**

Les rencontres intersyndicales avec les retraités CGT, FO, FSU se poursuivent, les 4 organisations de retraités ont la même analyse sur la situation actuelle des retraités. A l'initiative de la confédération FO une journée d'action a été proposée le 18 mars, la CGT, la FSU et SOLIDAIRES ont adhéré à cette proposition. Des actions, auxquelles se joindront les 4 organisations de retraités, auront lieu dans toutes les régions.

L'UNIRS a été reçue par un conseiller de la ministre en charge des personnes âgées, Mme Delaunay, à qui a été remis le cahier revendicatif de l'UNIRS.

Par ailleurs Gérard Gourguechon, Président de l'UNIRS a fait partie de la délégation de « Solidaires » reçue par Marisol Touraine, ministre de la santé, le document sur la prise en charge de la perte d'autonomie lui a été remis.

NB : n'oubliez pas de transmettre vos coordonnées internet et surtout vos modifications (des messages ont été rejetés) à [odette.dick@orange.fr](mailto:odette.dick@orange.fr)